



**METPARK**

Place à la mobilité



**PREFECTURE  
DE LA GIRONDE**

**29 MARS 2024**

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration  
de METPARK - Séance du 26 mars 2024 (convocation du 13 mars 2024)**

Aujourd'hui vingt six mars deux mille vingt quatre à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Patrick PAPADATO, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY,

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** Mme Géraldine AMOUROUX à M. Christophe DUPRAT, M. Stéphane MARI à M. Patrick BOBET, Mme Brigitte TERRAZA à Mme de FRANÇOIS

**La séance est ouverte**

**AFFAIRE 2024/02/12P**

**MARCHE N° 2023SE062 FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN  
SYSTEME DE GUIDAGE A LA PLACE AVEC MAINTENANCE  
ASSOCIEE SUR LES PARCS DE STATIONNEMENT AMPLITUDE,  
8 MAI 45 ET CENTRE COMMERCIAL MERIADECK :  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Une consultation a été lancée pour la fourniture et l'installation d'un système de guidage à la place avec maintenance associée sur les parcs de stationnement Huit Mai 45, Amplitude et Centre Commercial Mériadeck.

Un allotissement géographique a été choisi à savoir :

Lots	Désignation
N°1	Fourniture et installation avec maintenance associée d'un système de guidage à la place pour le parc de stationnement Huit mai 45
N°2	Fourniture et installation avec maintenance associée d'un système de guidage à la place pour le parc de stationnement Amplitude
N°3	Fourniture et installation avec maintenance associée d'un système de guidage à la place pour le parc de stationnement Centre Commercial Mériadeck

La procédure utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché est ordinaire, à prix global et forfaitaire, pour la partie fourniture, installation et maintenance préventive du système de guidage à la place. La partie maintenance curative est à bons de commande ; son montant maximum est de 40 000,00 € HT par lot sur la durée totale de l'accord-cadre.

A la date de remise des offres fixée au 31/01/2024, trois groupements d'entreprises ont déposé un pli dans les délais fixés. Un groupement d'entreprise a remis une offre hors délai.

A la suite de l'analyse des offres, ces marchés ont été présentés en commission d'appel d'offres réunie le 19/03/2024, qui a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes pour chaque lot :

<b>Lots</b>	<b>Attributaires</b>	<b>Montant avec PSE</b>	<b>Montant sans PSE</b>
1	SANTERNE AQUITAINE	281 515,91 € HT	277 707,43 € HT
2	QUERCUS	160 703,11 € HT	151 317,31 € HT
3	QUERCUS	295 704,80 € HT	286 319,00 € HT

Les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) seront levées, le cas échéant, lors de la notification des marchés.

**Aussi, vous est-il demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :**

- **signer les marchés attribués par la CAO avec les entreprises désignées ci-dessus et tous les documents relatifs à l'exécution de ces marchés y compris les actes modificatifs inférieurs à 5 % de leur montant initial,**
- **inscrire les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de ces marchés sur les budgets de l'exercice en cours.**

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.**

**Fait et délibéré au siège social de METPARK le 26 mars 2024**

**Pour expédition conforme**

**Le Président**



**Christophe DUPRAT**